

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

Logistique

Métiers de la sécurité

Métiers de l'accueil

Métiers du commerce et de la vente (option A et B)

Organisation de transport de marchandises

Épreuve d'économie-droit

Durée : 2h

Coefficient : 1

Sujet 0

Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 1/7

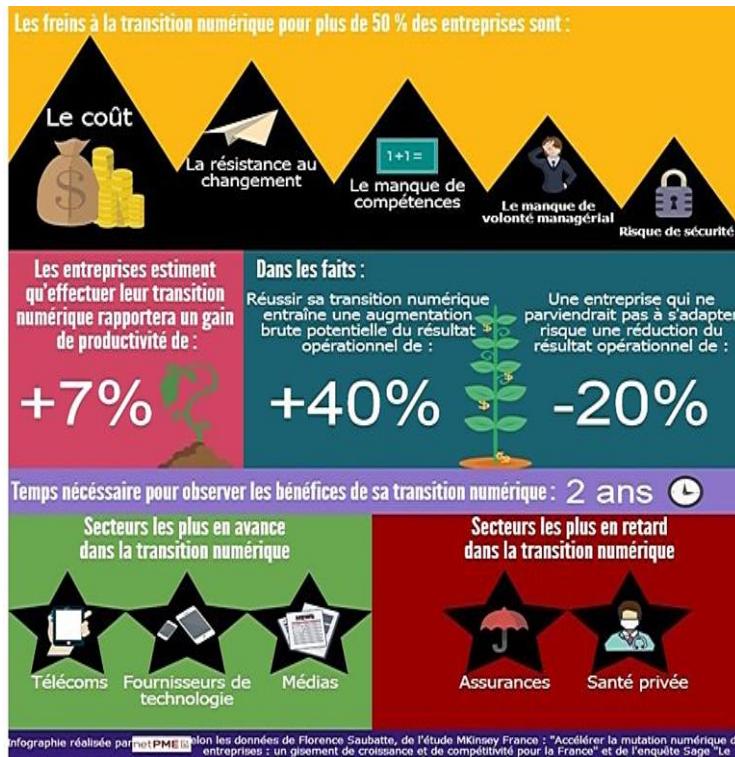
L'impact du numérique sur l'activité de l'entreprise

Dans un contexte économique où la concurrence est permanente et de plus en plus vive, il est important que les entreprises soient réactives en investissant dans le numérique tant au niveau de leurs outils de production que dans l'utilisation des données et informations captées sur le marché. Cette démarche doit faire l'objet d'une réflexion approfondie des dirigeants car elle implique non seulement une modification de l'organisation productive mais plus largement une évolution de l'ensemble des activités de l'entreprise, d'autant que le cadre juridique français et européen en définit les règles d'utilisation, notamment autour de la digitalisation des données.

C'est le cas pour l'entreprise MOREL, qui projette d'investir pour moderniser son outil de production afin d'améliorer sa compétitivité en gagnant des parts de marché. En effet, cette entreprise familiale qui conçoit et réalise des meubles milieu-haut de gamme « made in France » est présente sur le marché du meuble, qui a connu en 2019 une progression de 4,1 % en valeur et a franchi la barre des 13 milliards d'euros de mobilier domestique vendu. Un marché qui reste dominé par la grande distribution spécialisée (IKEA, Conforama, But...) toujours très réactive mais dont les parts de marchés se contractent au profit d'entreprises de milieu-haut de gamme comme l'entreprise MOREL.

L'ENTREPRISE MOREL

Activité : production et distribution de meubles
Raison sociale : S.A.S. MOREL
Date de création : 1990
Effectif : 450 Salariés
Chiffre d'affaires : 48 millions d'euros (2020)



Vous avez postulé pour obtenir un emploi lié à votre spécialité de baccalauréat au sein de l'entreprise MOREL.

Intéressé par votre profil, le directeur va vous recevoir dans le cadre d'un entretien d'embauche. Lors d'un entretien téléphonique préalable à votre prochaine rencontre, il a évoqué sa volonté de faire évoluer son entreprise vers plus d'utilisation du numérique, notamment dans l'organisation productive.

Vous vous préparez pour pouvoir échanger sur ce projet, en réalisant une étude afin de comprendre les effets du numérique sur l'activité de l'entreprise.

« Quels sont les effets du numérique sur l'activité de l'entreprise ? »

Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 2/7

TRAVAIL À FAIRE

1^{re} partie - Exploitation du dossier documentaire

Afin de préparer au mieux l'étude qui vous permettra d'échanger avec le directeur de l'entreprise Morel, étudiez les documents 1 à 3 et répondez aux questions suivantes :

1. Sur votre copie, résumez en 8 à 10 lignes les idées principales du document 1.
2. À l'aide de vos connaissances, repérez les idées principales des documents 2 et 3 en complétant le tableau de l'annexe 1.
3. À l'aide des documents et de vos connaissances, répondez sur votre copie aux questions suivantes :
 - 3.1 Quelles seront les conséquences de l'introduction des logiciels 3D sur la création de valeur pour l'entreprise ?
 - 3.2 De quelle façon l'utilisation des données personnelles recueillies est-elle réglementée ?

2^e partie – Écrit structuré

À l'aide de vos connaissances et du dossier joint, vous rédigerez une réponse structurée et argumentée (en suivant le plan fourni) à la question posée par le directeur de l'entreprise MOREL :

Quels sont les effets du numérique sur l'activité de l'entreprise ?

Dans une introduction, présentez la problématique, explicitez ses concepts essentiels et annoncez le plan :

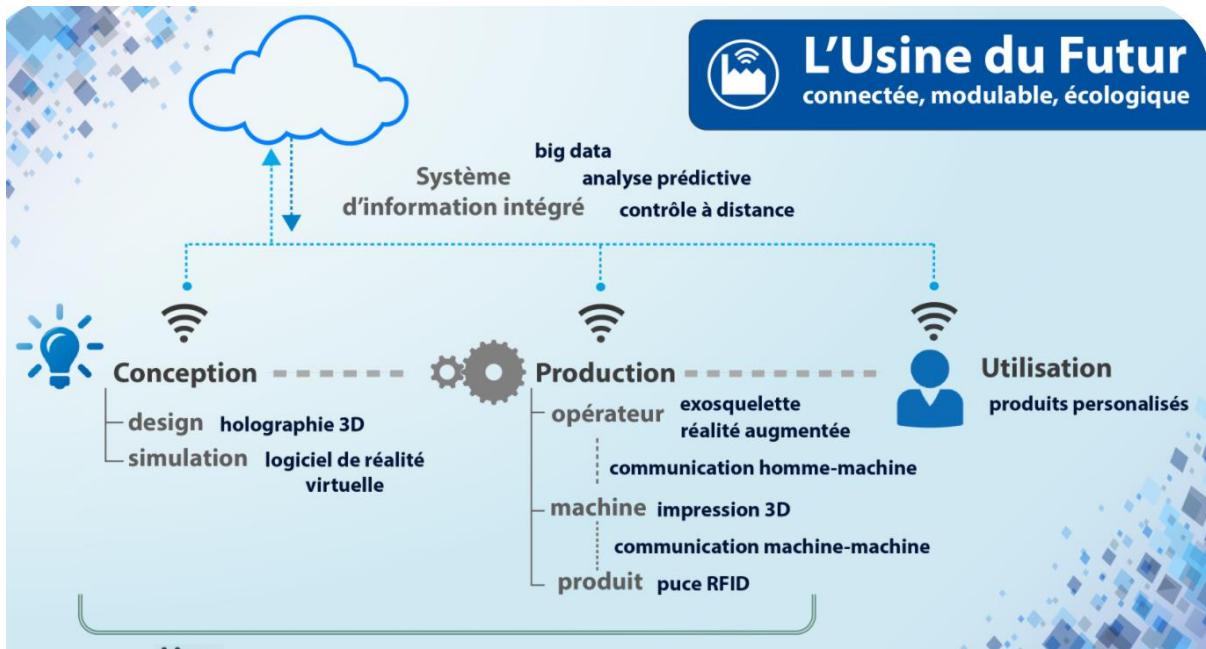
1. Une nouvelle organisation pour l'activité de l'entreprise :
 - a. impacts sur la production ;
 - b. impacts sur les ressources humaines.
2. Une utilisation renforcée des informations pour l'entreprise :
 - a. une utilisation des données à des fins commerciales ;
 - b. une utilisation protégée juridiquement.

Dans une conclusion, vous présenterez de façon synthétique et justifiée les éléments clés qui pourront faire l'objet d'un échange avec le directeur.

Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 3/7

DOCUMENT 1

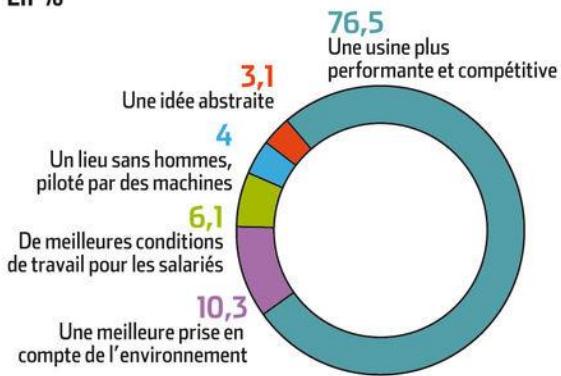
- **L'USINE DU FUTUR – (Source : Pinterest, 2021)**



- **SONDAGE – Les chefs d'entreprise et l'usine du futur** (Source : *L'usine nouvelle*, 2017)

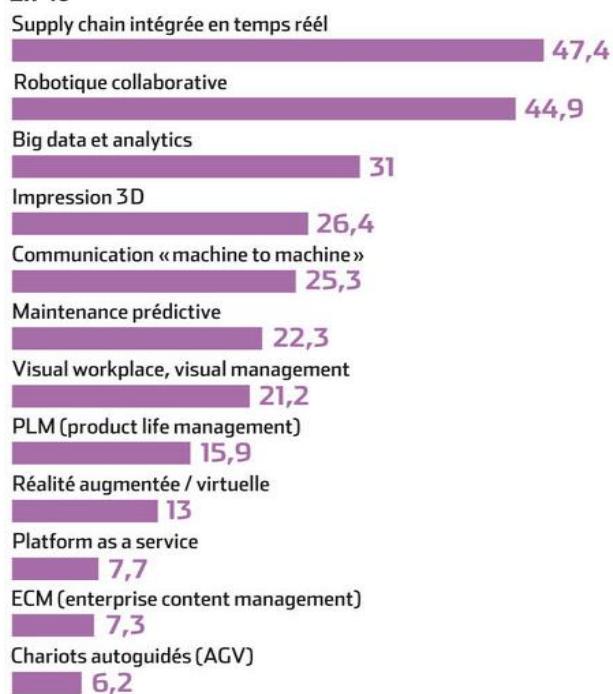
Que représente pour vous l'usine du futur ?

En %



Quelles en sont les trois technologies clés...

En %



* Supply chain : Chaîne logistique

**PLM : Gestion du cycle de vie des produits

Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 4/7

DOCUMENT 2

Gautier va se doter d'une usine de meubles personnalisés

En forte croissance après le déconfinement, le spécialiste du meuble made in France prévoit la création d'un site de production de meubles à l'unité tout en densifiant son réseau.

En France, Gautier compte 70 magasins en franchise et 7 en succursale. Son objectif est d'en créer 40 autres dans les 5 ans.

Gautier maintient, malgré la crise, ses ambitions de développement avec la création, avant l'été 2021, d'une nouvelle usine en Vendée. Pour le spécialiste du meuble « made in France », il s'agira de la quatrième unité dans le département.

[...]

Cette usine « répond davantage à un enjeu d'agilité que de capacités », mentionne David Soulard, le PDG, qui ne précise pas encore le montant de l'investissement. Le nouvel outil industriel sera capable de sortir des produits personnalisés, à l'unité. À plus long terme, les configurateurs, déjà en place dans les magasins, permettront de déclencher instantanément la production d'une pièce personnalisée. Ce logiciel 3D de conception d'intérieur sur mesure, développé avec Dassault Systèmes et Innersense, permet aux clients de se projeter dans la future déco et d'optimiser les surfaces de leur logement.



Innersense crée des configurateurs de meubles en 3D

Le groupe veut aussi densifier son réseau de magasins, déjà fort de 120 points de vente dans le monde. En France, certaines villes restent à conquérir, telles Amiens ou Saint-Malo cette année, et l'enseigne veut aussi s'imposer dans les centres des métropoles. L'enjeu sera le choix des emplacements les plus porteurs commercialement dans un paysage commercial changeant. [...]

Plateforme de « prêt de salariés »

Avec l'usine du futur, c'est aussi le concept « d'entreprise apprenante » qui intéresse l'entreprise souhaitant inciter les salariés à appréhender de nouveaux métiers et à se former mutuellement. Dans le contexte de crise, David Soulard travaille à une plateforme de « prêt de salariés » sur le plan régional. Là encore, cette démarche n'a pas vocation à accroître les capacités de production, explique-t-il, mais a davantage trait à l'appréhension de nouveaux métiers sur des matériaux encore non travaillés, la digitalisation, de nouvelles fonctions logistiques, etc.

Ce rebond très net ne permettra toutefois pas de rattraper totalement le retard et le chiffre d'affaires de l'exercice 2020-2021 qui sera un peu en retrait par rapport à l'exercice précédent.

Source : <https://www.lesechos.fr/pme-regions/pays-de-la-loire/gautier-va-se-doter-d'une-usine-de-meubles-personnalises-1226058> Publié le 24 juillet 2020.

Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 5/7

Données personnelles

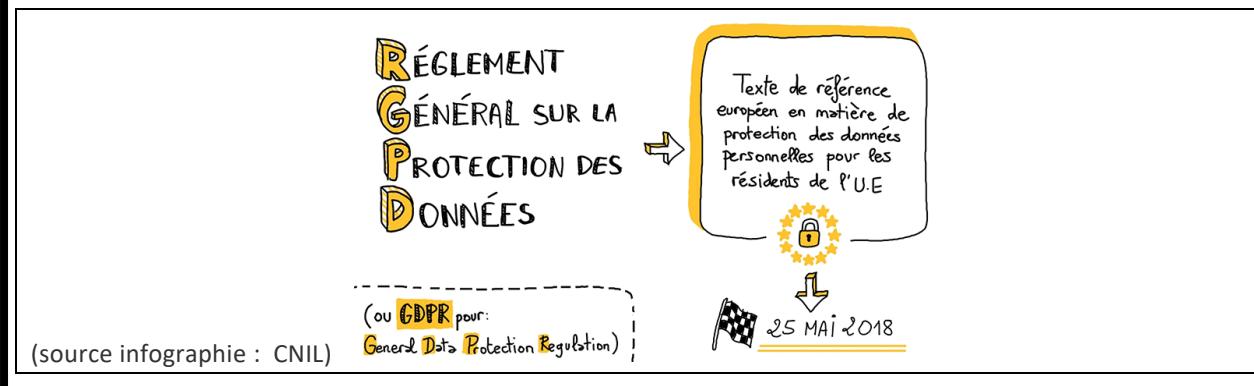
Google écope d'une amende record de 50 millions d'euros par la CNIL

La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) a annoncé ce lundi avoir infligé une amende record de 50 millions d'euros à Google sur la base des dispositions du RGPD. La CNIL reproche à Google un « manque de transparence, une information insatisfaisante et une absence de consentement valable » pour l'exploitation des données personnelles de ses utilisateurs.

Google, première victime du RGPD – le fameux règlement européen sur la protection des données personnelles. La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), a annoncé ce lundi avoir infligé une amende record de 50 millions d'euros au géant américain. [...] Le gendarme français des données personnelles devient ainsi la première instance de régulation européenne à sanctionner une grande plateforme internet mondiale en utilisant les dispositions du RGPD [...] qui renforce considérablement les obligations des entreprises en la matière. [...]

Dans un communiqué de presse, la CNIL résume : « Les manquements constatés privent les utilisateurs de garanties fondamentales concernant des traitements pouvant révéler des pans entiers de leur vie privée, car reposant sur un volume considérable de données, une grande variété de services et des possibilités de combinaison de données quasi-illimitées. »

Source : latribune.fr, 21/01/2019



Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 6/7

Annexe 1 : grille d'analyse des documents 2 et 3

(à rendre avec votre copie)

IDÉES PRINCIPALES DU DOCUMENT 2	
IDÉES PRINCIPALES DU DOCUMENT 3	

Baccalauréat professionnel Secteur tertiaire	ECODROIT	Sujet ZÉRO	Sujet
U11 - Épreuve d'économie et droit	Durée : 2h	Coefficient : 1	Page 7/7